UNION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MONETEAU
SECTION TIR A L'ARC

07 RUE D'AUXERRE
89470 MONETEAU
Affiliation FFTA N° 02/89/098

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SECTION TIR A L'ARC DE LA SAISON 2021/2022 QUI S'EST TENUE LE SAMEDI 08 CTOBRE 2022 A 18H00 DANS LA GRANDE SALLE DU FOYER MUNICIPAL 07 RUE D'AUXERRE A MONETEAU

Ordre du jour :

18 H 00 : Accueil et émergement
18 H 15 : Ouverture et approbation du procès- verbal de la saison 2021
18 H 30 : Rapport moral par le Président
18 H 40 : Rapport Sportifs 2022 (Secrétaire)
18 H 50 : Rapport financier 2022 (Trésorier)
19 H 00 : Présentation du budget prévisionnel 2023 (Trésorier)
19 H 10 : Bilan actuel de l'effectif et projets pour cette saison 2023 (Président)
19 H 20 : Calendrier sportif 2023 (Président)
19 H 30 : Questions diverses
19 H 45 : Clôture de cette Assemblée Générale Ordinaire, suivi du verre de l'amitié

Etait présent : David BILLAULT (Président), Jean Claude BILLAULT (Secrétaire) Patrick TRUCHY (Trésorier), Anne Marie BILLAULT, Tristan MACHAVOINE, Michael HUVEAU (Membres du C.A.) Fabrice LEDUC, Selmac DEPRET, Jean Marie DUPAS, Marius JARMOLA archers au club
Jeunes de moins de 14 ans présent étant représenté par leurs pères : Dorine JARDILLIER, Aurélien HUVEAU, Margot JEANSEN, Sasha THIBAULT.

Ayant donné pouvoir : Suivant les statuts de l'U.S.C.M. Omnisports, chaque archer présent peut avoir un maximum de quatre pouvoirs et avoir ses 14 ans le jour de l'A.G.O. pour avoir droit de vote) Dorian DEPRET a son frère Selmac, Julien BERTRAN, Pierre BERTRAN-GENEST ayant donné tous 2 pouvoir à Michael HUVEAU, Fabien et Oyanne MEILLIER , Catherine DESPLAT ayant donné tous 3 pouvoir à Anne Marie BILLAULT, Anna MIEGE, Cindy-Linn et Liam LADRUZE tous 3 ayant donné pouvoir à David BILLAULT, Corinne HEURLEY, Tom MOULINET- LOURY tous 2 ayant donné pouvoir à Jean Claude BILLAULT.

Invités présents : Madame le Maire de Monéteau, (Mme Armida GUIBLAIN), Madame l'Adjointe aux sports (Mme Amel TRIBAK), la vice-Président de l'U.S.C.M. Omnisports (Mme Barbara CHARLES)

Invités excuser Madame la présidente de l'U.S.C.M Omnisports mais était représentée par la vice-Présidente, Madame la Présidente du Comité Départemental 89 de Tir à l'Arc ayant donné pouvoir à David BILLAULT membre du C.A. du Comité Départemental 89 de tir à l'Arc pour la représenter.

Suivant les statuts de l'U.S.C.M. Omnisports le quorum étant attient soit **¼** des licenciés de la saison 2022 (14 présents et 11 pouvoirs) soit 25 voix sur les 44 licenciés de la saison 2021/2022, l'A.G.O. étant valide

Le Président ouvre la séance à 18h15, il présente les invités et les membres du bureau de la section

Le secrétaire fait lecture du Procès-verbal de la saison 2020/2021, n'ayant pas de questions de posées le secrétaire procède au vote et qui est adopté à l'unanimité soit par 25 voix.

Effectifs : Une hausse des effectifs a été enregistrée par rapport aux années précédentes, 44 licenciés (11 poussins, 16 jeunes et 17 adultes), 26 en hommes et 18 en femmes , 23 nouvelles créations dons 3 en découverte , 19 renouvellements et 2 nouveaux en transferts.

Bilan sportif : Bonne saison dans l'ensemble avec de bon résultats, une Archère du club en senior 2 en arc nu a été sélectionnée pour le Championnat de France et a été sacrée Championne de France,
En Championnat départemental en salle : une Championne de l'Yonne en senior 2 Arc nu
En championnat régional salle : 3 archers y ont été sélectionnés (1 jeune et 2 adultes),
En Championnat de l'Yonne T.A.E.N. : 6 archers y ont participés bilan 2 Championnes de l'Yonne (une en minime CL et une en senior 2 Ar nu, ainsi qu'un Champion de l'Yonne en senior 2 en arc à poulies
En Championnat régional T.A.E.N. : 2 archers y ont participés en seniors 2 en arc à poulies dons un a fin Champion de Bourgogne Franche Comté et le 2eme Vice-Champion e B-F-C
En Championnat de l'Yonne T.A.E.I. : 3 archers y ont participés : une Championne de l'Yonne en senior 3 arc nu et bon résultats pour les 2 autres dons une médaille d'argent pour 1
A été obtenus en médailles sur toute la saison : 19 médailles d'OR, 12 d'Argent et 5 de bronze

Chez les jeunes : de bons résultats aussi en rencontres loisirs < Spécial Jeunes > 15 jeunes des Poussins aux Cadets 1er année ont participés a au moins une rencontre . A été obtenus lors de ces rencontres 13 changements de niveaux, 1 médaille d'Or, 6 en argent et 2 en Bronze.
En organisation de concours : le club a organiser un concours sélectif pour le Championnat de France les 06 et 07 Novembre 2021 avec près de 90 archers de présents avec les contraintes sanitaires ainsi qu'une rencontre < Spécial Jeunes > le samedi 29 mai 2022 avec 35 jeunes de présents.

Encadrement et Séances d'entrainements : la convention pour l'intervention du cadre technique B.E du C.D. 89 de Tir à l'arc a été reconduite pour son interventions tous les mardis pour les jeunes de 7 /14 de 18h00/19h30 et un mardis sur 2 pour les catégories U 18, U21 et des adultes de 19h30 à 21h00, toutes les séances du mardis, jeudis et samedi sont aussi encadrées par au moins 2 entraineurs 1 sur les 3 du club. Les entrainements se déroulant au gymnase municipal du 01/09 au 31/03 pour les adultes et 30/ 04 pour les jeunes, et sur le terrain extérieur du 01/04 au 31/07 pour les adultes et du 01/05 au 30/06 pour les jeunes

Participations aux activités extérieures : Le club participe à l'école multisports mise en place par la municipalité avec l'intervention du Cadre B .E. de C.D.89 de Tir à l'Arc les mardis sur un trimestre en salle et sur un autre trimestre en extérieur, participation du club aussi avec le C.D.89 de Tir à l'arc a des animations mise en place par le Conseil Département 89 et l' U.N.S.S., à Yonne Tous sports, Yonne nature sports, Au raid des collèges, au cycle CM 2 /6 eme, et à la journée des Associations organiser par la municipalité de Monéteau le 2eme dimanche de Septembre

Label : Le club a obtenu le label < AMBITION > et la certification < Animations – découverte> pour la saison 2022 et qui sera à renouvelé en octobre 2022 pour cette fois pour 2 années

Bilan Financier : les principales recettes sont les subventions municipales et du Département, des cotisations restantes au club, des organisations de manifestations, en Dépenses sont le reversement des licences a la FFTA, achats matériels, la prestation de l'entraineur B.E. du C.D.89 ainsi que des frais de déplacements, des prises en charges des engagements de tous les jeunes et des Championnats

Total des recettes : **8079.45 € , Total des dépenses** : **8049.64 €, Résultats d'exploitation** : **29.81 €**
Le secrétaire fait procéder au vote de ce budget et qui est adopter à l'unanimité soit 25 voix.

Budget prévisionnel saison 2023 : Le trésorier présente le budget prévisionnel pour la saison 2023 pour un montant de **9793.00 €,** n'ayant pas de questions sur ce budget dans la salle, il est procédé à son vote et est adopté à l'unanimité soit par 25 voix.

Projets pour la saison 2022/2023 : la saison 2023 redémarre doucement avec a ce jours du 08/10/2022 30 licences soit 22 renouvellements et 8 nouvelles créations plusieurs dossiers sont actuellement en attente de validations, la convention pour l'intervention du B.E.du CD 89 de Tir à l'Arc a été reconduite pour cette saison 2023 tous les mardis pour les jeunes et un mardi sur 2 pour les U 18, U 21 et adultes ainsi que l'encadrements des séances d'entrainements par les 3 entraineurs 1 du club sont maintenus
Les tarifs des licences 2024 **:** seront définis après les A.G. départementale, régionale et Fédérale pour pouvoir déterminer le montant de la cotisation restant au club.

Le Président donne les dates pour les entrainements durant les vacances scolaires ainsi que les dates des animations interne dans le club (Tir de noël les 13 et 17 / 12 pour les jeunes et 15 /12/2022 pour les adultes) et le dimanche 26 juin 2023 pour le pique-nique fin de saison) et des dates concours sélectifs et quelques informations et sur la vie du club pour cette saison 2023

N'ayant pas de questions parmi les archers et parents de présents, la parole est donnée aux élus invités, Madame le Maire prend la parole, elle remercie le club de sa bonne gestion, félicite Corinne HEURLEY pour son titre de Championne de France en salle, elle donne quelques informations sur les projets municipaux concernant les sports sur la commune et de l'avancée sur le pas de Tir couvert sur notre terrain d'entrainement, ensuite s'est au tour de l'Adjointe aux sports qui remercie sur le bon fonctionnement du club, félicite aussi Corinne pour son titre de Championne de France, ensuite la vice-président de l'U.S.C.M omnisports qui elle aussi remercie le club pour son bon fonctionnement, et du titre de Corinne, la Présidente du C.D.89 de Tir à l'Arc étant excusée avait donné pouvoir à David BILLAULT membre du CA du CD 89 de Tir à l'Arc pour la représenter.

Le Président clôture cette Assemblée Générale Ordinaire à 19h15 suivi du verre de l'Amitié

Le Président
David BILLAULT

Le secrétaire
Jean Claude BILLAULT